

PROCES VERBAL – 1er conseil d'école – lundi 7 novembre 19h

Présents :

Éducation nationale : les directeurs : M. FRANZON Kevin et Mme BAILLON Elodie, les enseignantes: Mmes DUTRIEVOZ Florence, TACCONELLI Céline, BISILLIAT-DONNET Carole.

Mme BERTRAND Oraphélie étudiante ESPE

M. PAULAIS, DDEN, M. MESSINADDEN en formation

Les parents délégués : Mmes JANIN Marion, GANTELET Line, JANIN Gaëlle, PIVOT TAFFUT Catherine, PETELLAT Josiane, ROSSI Florence.

Les élus : Mmes FORRAT, GALBAN, adjointes aux affaires scolaires.

Excusés : Mme MEIGNAN, enseignante à Cessens, M. BRAISSAND, Maire délégué de St Germain, M. GRANGE, Maire délégué de Cessens, Mme BAIZET-BOYRIES, adjointe aux affaires scolaires, M. RONCHAIL, Inspecteur de l'éducation nationale, Mme WEISS Peggy parent délégué.

INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE

Rôle et attributions du conseil d'école :

Les membres du conseil d'école avec voix délibérative sont : le directeur de chaque école, deux élus par école, les enseignants, les délégués des parents d'élèves (autant de parents que de classes), le DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale).

Les membres avec voix consultative : l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, les suppléants des parents délégués.

Compétences et fonctionnement du conseil d'école :

Il se réunit une fois par trimestre. Il adopte le projet d'école, vote le règlement intérieur de l'école... Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants).

Sa durée de représentativité est l'année scolaire en cours.

En cas de vote, les votes se font à main levée sauf sur demande. Les parents délégués suppléants peuvent assister aux séances du conseil d'école sans pouvoir prendre part aux débats. Ils n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires qu'ils remplacent.

Un conseil d'école se réunit normalement dans chaque école. Il a été voté ce jour que les conseils d'école de Cessens et de St Germain La Chambotte se réuniront conjointement pour cette année scolaire.

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Résultats des élections

A Cessens, un taux de participation de 48%. Vote par correspondance très majoritairement.

· 2 sièges à pourvoir : Mme JANIN Gaëlle et Mme JANIN Marion sont élues. Mme GANTELET Line est suppléante.

A St Germain, 78 % de participation avec des votes par correspondance uniquement.

· 3 sièges à pourvoir. 3 parents candidats ont été élus : Mme PIVOT TAFFUT Catherine, Mme PETELLAT Josiane, Mme WEISS Peggy et une suppléante : Mme ROSSI Florence.

LA RENTREE SCOLAIRE : LES EFFECTIFS

A Cessens :

Classe de PS/MS de M. FRANZON Kevin, 21 élèves: 11 PS et 10 MS.

ATSEM : Matin : Mme MONARD Corine les lundis, mardis, mercredis, jeudis de 9h à 11h30 et Mme GERMAIN Odile le vendredi de 9h à 11h30.

Après-midi : Mme SIMON Solange les lundis, mardis et vendredis de 13h30 à 15h45, et Mme MONARD Corine le jeudi de 13h30 à 15h45.

Classe de MS/GS de Mme DUTRIEVOZ Florence (75%) et Mme MEIGNAN Emilie (le mardi). 21 élèves : 7 MS, 14 GS.

ATSEM : Mme SIMON Solange (de 9h à 11h).

Les enseignants apprécient grandement la présence de l'ATSEM le mercredi et tiennent à remercier la mairie pour ce changement.

A Saint Germain:

Classe de CP/CE1 de Mme BAILLON Elodie, 23 élèves : 10 CP et 13 CE1.

Classe de CE2/CM1 de Mme GEOFFROY Chloé (en congé maternité, remplacée par Mme BISILLIAT-DONNET Carole): 22 élèves : 14 CE2 et 8 CM1.

Classe de CM1/CM2 de Mme TACCONELLI Céline : 24 élèves 8 CM1 et 16 CM2.

TOTAL : 111 élèves

Des exercices d'évacuation incendie ont eu lieu courant septembre dans les deux écoles, sans difficultés particulières à signaler. Des exercices d'attentat-intrusion ont également été réalisés.

Un bilan avec l'infirmière scolaire et / ou le médecin aura lieu en cours d'année pour les élèves de GS et CM2.

Le médecin de la PMI effectue un bilan auprès des PS/MS selon leur date de naissance.

L'infirmière scolaire pourra à tout moment, intervenir auprès des élèves de manière collective ou individuelle: test de vue, d'audition, intervention sur le thème de la santé, de la gestion des émotions...

Organisation de la sieste : Le directeur de Cessens explique que le nombre de places est limité pour la sieste. Un planning a été établi par l'équipe enseignante de Cessens selon les besoins observés en classe. Les PS présents l'après-midi font la sieste à ce jour, ce qui correspond à environ 6 à 7 PS. Les MS qui sont à la sieste la feront pour la période actuelle 2 fois maximum par semaine. 8 MS bénéficient de la sieste, répartis sur la semaine. Les besoins peuvent bien entendu évoluer sur la période en augmentant le nombre de jours de sieste pour les MS. Les enseignants restent ouverts aux demandes des parents pour diminuer ou augmenter la fréquence des jours de sieste hebdomadaires mais cela se fera selon les possibilités et au regard de l'avis de l'équipe éducative.

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur de l'école est validé par le conseil d'école. Celui-ci a été voté à l'unanimité par le Conseil d'école. Il sera affiché à l'entrée des écoles et sera distribué aux familles via le cahier de liaison.

La charte de la laïcité est annexée au règlement intérieur.

MODALITES DE COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Le cahier de liaison est un élément essentiel dans la communication école/famille. Il doit être consulté tous les jours. Les parents peuvent y noter des informations concernant la vie de l'enfant. A l'école de St Germain, un bulletin d'absence (à la fin du cahier de liaison) est à remplir après toute absence. Merci de bien téléphoner à l'école le matin afin de prévenir que votre enfant sera absent. Vous pouvez également le signaler en avance par le carnet de liaison.

Pour toute absence prévue comme pour des départs en vacances anticipés, merci d'établir un courrier de demande d'autorisation d'absence, à destination de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, à transmettre au directeur de l'école.

L'école de Cessens a désormais un site internet : <http://www.ecolecessens.toutemonecole.fr>

Vous pouvez trouver sur ce site des informations concernant l'école, des rappels des mots distribués notamment. N'hésitez pas à le consulter régulièrement ou à vous inscrire à la newsletter.

Nous sommes en réflexion pour créer sur ce site des blogs de classe pour pouvoir y mettre des photos de nos sorties ou de nos activités avec un accès sécurisé pour les parents par code personnel.

les APC : ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

Ces activités sont encadrées par les enseignants. Elles ne concernent pas forcément les élèves en difficulté et peuvent permettre des actions pédagogiques variées. L'accord écrit des parents ou représentants légaux est toujours nécessaire.

A Cessens, les APC se font les lundis et les jeudis de 12h00 à 12h30.

A St Germain, les APC ont lieu les mardis et jeudis de 15h45 à 16h45.

BUDGET

Depuis la création de la commune nouvelle d'Entrelacs l'organisation a un peu changé.

Les écoles disposent de deux budgets distincts :

- un budget investissement pour l'achat de gros matériel (chaises, armoires, ordinateurs...). Ce budget a permis pour le moment cette année d'acquérir un nouvel ordinateur pour chaque école, un vidéoprojecteur fixé dans la classe des CM1/CM2. Nous sommes toujours en attente des vélos et des meubles pour l'école de Cessens et des chaises pour l'école de St Germain. Les élues présentes expliquent qu'elles vont vérifier où en sont les commandes.
- un budget fonctionnement pour l'achat des cahiers, manuels et tout le matériel consommable.

Il n'y a plus de budget spécifique pour les bus. Pour éviter d'utiliser le budget fonctionnement, l'APE a été sollicitée pour régler principalement les dépenses liées aux sorties (bus compris) et aux intervenants.

PROJETS DE L'ANNEE

☞ Tous les élèves du RPI travaillent cette année autour d'un thème commun : « voyage autour du monde »
Des activités et sorties sont envisagées sur ce thème :

- exposition sur le voyage à la médiathèque de Chambéry (incertain car places limitées)
- ateliers et exposition « Antarctique » à l'espace La turbine à Cran Gevrier en janvier pour les CP/CE1/CE2/CM1/CM2, financé par l'APE
- journée « découverte de l'Afrique » à St Germain avec une intervenante musique, financé par l'APE
- pour les CP/CE1 rencontre au mois d'avril avec l'auteure Orianne Lallemand qui a écrit les livres du Loup et en particulier « le loup qui voulait faire le tour du monde »
- à Cessens, le thème du voyage a été abordé avec Gaston l'ourson, mascotte qui fait le tour du monde avec une maman pilote d'avion.

☞ Du côté sportif :

- Épreuve de course longue : courseton de St Girod le mercredi 12 octobre pour les CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2.
- Le Cross intra-RPI sera prévu au printemps.
- Cycle natation à la piscine d'Aix-les-Bains pour les CP / CE1 / CE2 les mardis et vendredis matin du 14 octobre au 29 novembre. Le cycle natation est financé par la mairie d'Entrelacs.
- Cycle vélo pour les CP/CE1 financé conjointement par le comité des fêtes et l'APE.
- Journée handball : rencontre avec les écoles du secteur et les élèves de sixième.
- Cycle danse pour les enfants de maternelle avec une intervenante extérieure autour des thèmes des émotions et autour du monde.

☞ Autres activités :

- Cinéma rural de La Biolle le 8, 9 et 10 novembre pour tous les élèves du RPI. Merci aux organisateurs pour l'invitation !
- spectacle Wax à l'espace Malraux pour les enfants de maternelle
- sortie le vendredi 16 décembre au hameau du Père Noël à Andilly pour les élèves de l'école de Cessens.

QUESTIONS DE PARENTS

- Les parents délégués ont fait remonter une question concernant les modalités d'inscription à la garderie. → Il faut contacter directement la mairie par téléphone pour les questions techniques de ce genre.
- Une autre question concernant les enfants qui terminent leurs exercices pendant les récréations a été soulevée. → ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec l'enseignant de l'enfant concerné pour obtenir des explications car il est difficile de répondre de manière générale.

REMERCIEMENTS ET DEMANDES

A l'école de Cessens, une demande a été faite concernant la mise en place du drapeau tricolore et de la devise de la République, symboles obligatoires sur les devantures des établissements scolaires. Les enseignants de Cessens aimeraient savoir s'il est possible de disposer d'un photocopieur couleur à l'école de Cessens et plus moderne, permettant les numérisations à distance, comme c'est le cas dans la plupart des écoles d'Entrelacs.

Les élues répondent que les contrats sont en cours de vérification pour les photocopieurs et qu'elles vont se renseigner pour les drapeaux.

Les enseignants remercient l'APE pour le financement des diverses sorties prévues, les parents accompagnateurs pour les sorties, le comité des fêtes de St Germain pour la dotation ayant permis d'acheter du matériel de sports pour les deux écoles et les mairies pour les investissements et les petits travaux.

Un grand merci à M. Lambert pour ses nombreuses interventions dans les deux écoles.

Signature des directeurs :
Elodie Baillon et Kévin Franzon

Signature du secrétaire de séance :
Gaëlle JANIN